

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN DOSSIER GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE (APJA - EP)

- Imprimer et renseigner la « Fiche de Renseignements Administratifs » ;
- Carte nationale d'identité ou passeport français en cours de validité ;
- Attestation de participation à la JAPD ou JDC ou attestation d'exemption des obligations du service national ;
- Copies des diplômes scolaires, universitaires ou professionnels détenus ;
- Permis de conduire (civil – militaire) ;
- Etat signalétique et des services (pour les anciens militaires) ;
- Autorisation parentale pour les candidats mineurs au jour de la validation de leur candidature.
- CV avec photo ;
- Vous munir de votre livret de famille (si marié) ou d'un acte de naissance (si célibataire).